



La destruction des missions de Services Publics, ça suffit !

Nous voulons travailler dans de meilleures conditions et avoir les moyens humains pour réaliser nos missions !

Nous voulons retrouver du sens dans notre travail !

Le 7 avril 2025 aura lieu le vote du budget de la collectivité qui actera, une fois de plus, la dégradation de nos conditions de travail et des atteintes portées à nos missions. Il n'y a pas de fatalité à cette situation. Au contraire, l'action de tous les personnels est un moteur pour faire évoluer la situation. Ainsi, l'intersyndicale du Conseil Départemental appelle l'ensemble des agent.e.s à se mobiliser pour obtenir :

- Le maintien de tous les postes et recrutements massifs afin de remplir nos missions
- La reprise des stagiairisations de tous les agents et la titularisation des contractuel.les,
- Le maintien de l'évolution d'échelon pour les contractuel.les
- Conserver les missions historiques qui font l'identité du Conseil départemental du Val de Marne (crèches, carte améthyste, accueil d'urgence...)
- L'engagement de négociations de revalorisations salariales pour tout.e.s
- La prise en compte des revendications massives exprimées par les collègues de la direction de la petite enfance (pétitions, contre-séminaire, grève pour le Bonus Attractivité et refonte de la PSU)
- Redonner du sens au travail, du respect et de la considération aux agent.e.s
- Permettre aux encadrant.e.s d'être reconnus dans leur expertise et leur laisser des marges de manœuvre pour faire fonctionner les services sous leur autorité
- L'arrêt du management toxique et autoritaire ; impulser un dialogue professionnel pour co-construire le travail, développer un management de soutien, porteur de reconnaissance
- Un accompagnement positif de la direction générale sur les directions et services
- Le déploiement de moyens pour la prévention des risques psycho-sociaux, la santé au travail, la qualité de vie au travail.
- Engager une bataille publique pour obtenir l'augmentation de dotation globale de fonctionnement permettant à la collectivité de fonctionner
- Engager une bataille pour obtenir la compensation de l'Etat à hauteur des transferts de compétences (200 millions d'Euros)

L'intersyndicale a déposé un préavis de grève et appelle tous les personnels à se rassembler pour dire, STOP à la dégradation de nos conditions de travail et la disparition de nos missions, le :

Jeudi 3 avril 2025 9h30 devant l'Hôtel du département (Préfecture) à Créteil

Le droit de grève au conseil départemental n'est pas soumis au délai de déclaration de 48h. Vous pouvez faire grève 1h, une demi-journée ou la journée entière